

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Séance publique du 7 avril 2025

Convocation adressée le 31 mars 2025

Délibération publiée le

Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12

Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril 2025 à 14h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 31 mars 2025 Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents : Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Florence VERNEY-CARRON, Richard MARION, Corinne SUBAI, Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absents : Samira BACHA-HIMEUR

Procuration :

Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE

Tristan DEBRAY pouvoir à Stéphanie LEGER

Nadine GEORGEL pouvoir à Patrick ODIARD

Secrétaire de séance : Corinne SUBAI

2025-08

Affectation du résultat – Exercice 2024

Vu l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le compte administratif 2024 fait apparaître un excédent de fonctionnement 464 995,73 € sur lequel porte la décision d'affectation du résultat,

Après avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, **APPROUVE** l'affectation du résultat de l'exercice 2024, soit 464 995,73 € à la section de fonctionnement du budget primitif 2025, compte 002 « Résultat de fonctionnement reporté ».

Le Président,

Patrick ODIARD

